

Facture clé 3G d'Orange : 160.000€

Actualité informatique

Posté par: albatroxm13

Publiée le : 21/11/2009 09:59:56

Source : La tribune.fr Des abonnés à l'offre Internet illimitée par clé 3G Orange, se plaignent de factures anormalement élevées s'élevant pour un d'entre eux à près de 160.000 euros pour un seul mois !!

Source : La tribune.fr Des abonnés à l'offre Internet illimitée par clé 3G Orange, se plaignent de factures anormalement élevées s'élevant pour un d'entre eux à près de 160.000 euros pour un seul mois.

La pilule ne passe pas. Il faut dire qu'à plusieurs milliers d'euros l'utilisation illimitée d'Internet par clé 3G Orange, la facture est salée. Au moins trois personnes en font les frais. L'une d'entre elles, Jean Spadaro, médecin urgentiste de 47 ans résidant à Fontainebleau (Seine-et-Marne), a affirmé mardi être en contentieux avec Orange (France Télécom) depuis six mois. "J'ai souscrit en novembre 2008 un abonnement Internet de base par clé 3G à 30 euros par mois, raconte-t-il, mais "voyant mes factures atteindre des sommes allant jusqu'à 860 euros en avril, j'ai décidé en mai de souscrire un abonnement illimité par clé 3G Orange business à 50 euros par mois". "Quand j'ai vu ma facture du mois de mai, je n'en croyais pas mes yeux: 159.212 euros, pour un mois de connexion, c'est impossible, surtout que nous ne l'utilisons pas tout le temps". "Au départ j'ai cru à une blague", ajoute ce père de deux adolescents de 16 et 19 ans. L'homme, dont les factures vont crescendo en quatre mois (53 euros en février, 346 euros en mars, 860 en avril et 159.212 euros en mai) assure que France Telecom ne lui a jamais expliqué que le forfait "illimité" ne concernait que le temps passé mais pas le volume utilisé, limité à 1 Gigaoctet (Go) par mois. Après des "mises en demeure avec menace de saisie", l'opérateur a finalement envoyé au médecin des courriels l'informant de deux avoirs distincts de 22.622 euros et de 136.529 euros venant en déduction de la facture", laquelle redescend du coup à 61 euros pour le mois de mai. Ce cas, dévoilé initialement par l'Observateur du Valenciennois n'est pas unique. D'autres mésaventures similaires sont à déplorer. Selon le même journal, un habitant de Petite-Forêt près de Valenciennes, Eric Gernez, a écopé pour sa part d'une facture de 45.000 euros pour le seul mois d'août à la suite de connections Internet via une carte 3G "illimitée". Sa triste expérience a d'ailleurs incité Jean Spadaro à médiatiser sa propre histoire. Un responsable d'une société de courtage d'assurances de Saint-Herblain (ouest de Nantes), Christophe Aupy-Fargues, abonné à la clé 3G illimitée, a également partagé ses déboires. Il a affirmé lundi avoir bloqué le paiement d'une facture de 39.500 euros réclamés par Orange. Il affirme que l'opérateur s'était engagé à alerter les clients en cas de dépassements importants de forfaits. Orange indique avoir identifié une trentaine de factures faramineuses liées à des contrats 3G professionnels et indique qu'elle traitera ces problèmes "au cas par cas" : "il n'y aura pas systématiquement de facture annulée".

latribune.fr Source : La tribune.fr